

# Yves Calippe

Page modifiée le mercredi 12 août 2020 • Données Ville du Mans

## Délégation



© Ville du Mans

Quatrième adjoint, Yves Calippe est délégué à **Politique des solidarités et de l'action sociale**.

- Centre communal d'action sociale (CCAS),
- logement CCAS,
- accompagnement social,
- Le Mans solidaire et Le Mans rencontre le monde,
- hébergement d'urgence,
- seniors-liens intergénérationnels,
- accueil et intégration des résidents étrangers.

Il appartient au groupe Élu-e-s de sensibilité communiste et humaniste.